

Cahuzac sur Vère

Magazine d'informations municipal n°31 - JUIN 2023



inondation lente



transport de marchandises dangereuses



feux de forêt



chute

produites
matières
légères



RISQUES MAJEURS

AYEZ LES BONS RÉFLEXES
AVEC LE PLAN COMMUNAL
DE SAUVEGARDE **PCS**.

DOSSIER

Tous mobilisés face aux
risques avec le PCS
Plan Communal de Sauvegarde

Pages 6 et 7

DOSSIER

Le Patrimoine Historique
de CAHUZAC

Pages 8 et 9

FOCUS SUR LA RESTAURATION DE
L'ÉGLISE DE GRANÉJOULS ET DES
17 ANS DE RÉHABILITATION ET
D'ANIMATION PAR L'ASSOCIATION
"AU FIL DU TEMPS".



Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h

Le mercredi à 14h

Fermeture le jeudi après-midi



CONTACT COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

GAILLAC-GRAULHET

📍 Le Nay - 81600 Técou
☎ Téléphone : 05 63 83 61 61

Une antenne de la communauté fonctionne à
CASTELNAU DE MONTMIRAL (URBANISME seulement)

📍 Rue de La Fayette - 81140 Castelnau de Montmiral
☎ Téléphone : 05 63 81 48 15

ASSISTANTE SOCIALE

Mme BOULET-GERCOURT, Permanence à la Mairie de Cahuzac sur Vère,
les 2^{ème} et 4^{ème} mardis de chaque mois de 9h30 à 12h.

☎ Téléphone pour rendez-vous : 05 63 81 21 81

SANTÉ

GROUPE MÉDICAL :

1 Rue du Pigeonnier, en face de l'école Prim'Vère de Cahuzac
Médecine Générale : Docteurs **DE TRUCHIS** et **SABADIE** : 05 63 33 92 52
En cas d'absence de votre médecin : appelez le 39 66

Cabinet des infirmières : Mmes **CHAUCOT Française, Paule GIORGIUTTI, Dominique MAZIERES, Christine MONTELS, Roxane RICARD, Tiphaine GAYRARD** et **Myriam LOPES** :
05 63 33 91 10

Orthophoniste : Mme **FAVAREL** : 06 43 80 71 57 (à partir du 1^{er} août)

Psychologue clinicienne : Mme **MAURIN** : 06 51 52 08 89

Diététicienne : Mme Stéphanie **BARCK** : 06 36 17 98 16

4 RUE DES ECOLES :

Kinésithérapeutes : Mme **Christine LION** associée avec Messieurs

Pierre VAYSSIERES et **Louis Pierre PILUDU** : 05 63 40 15 57

Sage-femme : Mme **Lauriane PILUDU** : 06 19 63 73 34

CHEMIN de PERAYROLS :

Kinésithérapeute : Mme **Isabelle DUBOIS** : 07 68 12 42 02

RUE du BARRY :

Chirurgien-dentiste : Mme **GHEMARI** : 05 63 56 38 35

ROUTE de GAILLAC :

Pharmacie de la Vère : Mme **EL-OÏDI** : 05 63 55 06 61

Liste des pharmacies de garde : appelez le 32 37

Énergéticienne en médecine chinoise : Mme **ARANY** : 07 86 37 30 17

CONCILIATEUR DE JUSTICE

La permanence du conciliateur de justice a lieu à la Mairie de Gaillac,
58 Place d'Hautpoul, la mardi matin sans rendez-vous (gratuit).

CORRESPONDANTS DE PRESSE

Pour **La Dépêche** et **le Tarn Libre** : Mme **BONNET** : 05 63 33 97 17

Pour **le Journal d'Ici** : M. **ARCHET** : 06 85 86 80 23

HORAIRES POSTE

L'agence postale communale est ouverte du lundi au vendredi de
8h30 à 12h00. Fermeture le samedi matin.

☎ Téléphone : 05 63 81 86 02

MÉDIATHÈQUE

Horaires habituels d'ouverture au public : le mardi de 15h30 à
17h ; le mercredi de 10h à 12h en dehors des vacances scolaires ;
le samedi matin de 10h à 12h.

☎ Téléphone : 05 63 33 91 72

HALTE GARDERIE

L'association « Les Fouzics » : accueil des enfants de 3 mois à 5
ans, les lundis de 8h45 à 12h15, les jeudis et vendredis de 8h45
à 16h45 dans les locaux de l'ancienne école de Cahuzac sur Vère.

☎ Téléphone : 05 63 40 51 46

✉ Mail : lesfouzics@free.fr

CARTE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

Pour obtenir une carte d'identité ou un passeport, s'adresser
à la Mairie de Gaillac (05 63 81 20 20) ou de Cordes sur Ciel
(05 63 56 00 40) pour les mairies les plus proches.

RECENSEMENT MILITAIRE

Attention ! Les jeunes filles et garçons doivent se faire recenser à
partir du jour de leurs 16 ans.

Cette formalité est indispensable pour s'inscrire au permis de
conduire et aux examens.

INSCRIPTIONS ÉLECTORALES

Les inscriptions sur les listes électorales seront reçues à la mairie
jusqu'au « 6^{ème} vendredi qui précède le 1^{er} tour des élections ».

Conditions pour être inscrit : avoir son domicile dans la commune,
ou payer la taxe foncière depuis 5 ans, ou y avoir sa résidence depuis
6 mois. Pour les ressortissants de la Communauté Européenne, les
règles sont les mêmes. Possibilité de s'inscrire sur 2 listes (pour
les élections municipales et pour le parlement européen). Pour les
jeunes de 18 ans, un courrier vous est adressé par la mairie stipulant
que vous devez vous présenter au secrétariat avec la carte d'identité
et un justificatif de domicile afin de valider votre inscription.

RAPPEL INSCRIPTION ÉCOLE

L'instruction est obligatoire à partir de l'âge de 3 ans. Les
enfants ayant 3 ans dans l'année doivent se faire inscrire auprès
de la Mairie de leur lieu d'habitation.

École Prim'Vère : 📍 Rue des Écoles - 81140 Cahuzac sur Vère

☎ Téléphone : 05 63 57 90 22

ALAE : ☎ Téléphone : 05 63 33 92 84

STATIONNEMENT RUE DU BARRY



La municipalité rappelle que, dans la rue du Barry, rue étroite et
commerçante, le stationnement est limité à 5 minutes.

Les voitures ne doivent donc pas y être garées en permanence.
Pour cela, le Mercadial tout proche est le parking adapté.

DÉCHETTERIES

Vous pouvez aller déposer vos déchets divers dans la déchetterie
de Castelnau de Montmiral.

Horaires d'ouverture :

mercredi 9h-12h, jeudi 9h-12h et 14h-18h, samedi 14h-18h.

Le dépôt de déchets est gratuit pour les particuliers.

Vous pouvez aussi retirer gratuitement du compost 100% végétal
à la Déchetterie de Castelnau.

☎ GAILLAC : 05 63 57 27 82 / CASTELNAU : 05 63 34 94 87

« LA P'TITE FRIPERIE »

Une équipe de bénévoles récupère les vêtements dont vous ne
voulez plus et les revend à un prix symbolique.

📍 3 Place d'Hautpoul - 81140 Cahuzac sur Vère

☎ Présidente : Mme Kohl / 05 63 33 91 65

TRI SÉLECTIF ET SACS JAUNES

Les nouveaux sacs de tri sélectif (sacs jaunes et sacs verts pour le
verre) fournis par la Communauté d'Agglo Gaillac-Graulhet sont à
retirer à la Mairie. Ces sacs sont réutilisables et chaque famille ne
dispose que d'un sac par famille.

LE MOT DU MAIRE

Michel Bonnet

Maire de Cahuzac-sur-Vère



Nous sommes au tout début de l'été et le village pour la première fois depuis 2008 n'aura pas ses jardinières remplies de fleurs.

C'est avec un profond regret que cette décision a dû être prise pour ne pas gaspiller une eau précieuse. Nous espérons que vous comprendrez et accepterez cette mesure de citoyenneté.

Le 13 mai, la maison ASTROLABE, que beaucoup de communes nous envient, a été inaugurée avec un parterre de personnalités dont Cahuzac peut être fier : Madame la ministre déléguée à la santé, M. le préfet, le Président du Conseil Départemental, M. le Sénateur, les députés, les maires des communes de l'agglomération Gaillac Graulhet et de la 4C, les médecins coordonnateurs de la CPTS, et les infirmières du grand Gaillac. Les habitants de la commune ont eux aussi répondu présents puisque ce sont 180 personnes qui nous ont fait l'honneur de venir visiter cet établissement. Il faut ici rendre hommage à la présidente d'Astrolabe Mme Delphine Calicis, conseillère municipale et cheville ouvrière de cette création et de son inauguration.

Nous avons changé de chef de corps chez nos sapeurs pompiers.

Le commandement a été confié le 1er mars 2023 au lieutenant David Delmas. Sa prise de fonction émouvante et de grande tenue s'est déroulée le 21 avril sur la place centrale de notre ville en présence du préfet et du colonel Jimmy GAUBERT.

L'adjoint au Chef de centre sera l'adjudant Florent Martin.

Au cours de cette cérémonie nous avons remis les galons d'adjudant à 3 de nos volontaires : Christophe Calvo, Ludovic Aynard et Florent Martin. Le conseil municipal remercie chaleureusement nos pompiers volontaires pour leur implication et leur professionnalisme que nous leur connaissons. Nous évoquons cette prise de fonction dans le 1er dossier de ce magazine, mais aussi le plan communal de sauvegarde PCS que nous avons mis en place pour notre commune.

Ce plan est obligatoire et doit pouvoir être mis en œuvre rapidement sous ma responsabilité en cas de catastrophe et où chacun aura un rôle son rôle à jouer.

La cérémonie du 8 mai a permis à tous ceux qui y ont assisté, de se remémorer une fois encore, ce qu'a été la guerre

Les jardins partagés en bordure de Vère connaissent un engouement certain même si quelques parcelles sont encore à « prêter ». Dans les colonnes des journaux nous voyons chaque semaine des communes voisines et aussi des grandes nous imiter. C'est donc que le besoin était là et que le manque a été comblé.

Les travaux de rénovation de l'appartement au dessus de la médiathèque ont commencé. La mise à la location sera la 29ème pour la commune, et nous avons déjà des demandes en cours. Nous ne pourrions donner satisfaction hélas, qu'à une seule famille.

Le fauchage des bas côtés et des talus des routes communales a débuté. Nous avons en tout 70 km à traiter, à raison de 4 passages sur chaque côté soit 560 km !

Pour cela, un seul de nos employés est affecté à cette tâche et nous n'avons qu'une machine épareuse ! Soyez prudents et patients, nous devons toujours rester maîtres de notre véhicule, même si les conditions de vision ne sont pas idéales pour l'instant.

Le second dossier du magazine est consacré au patrimoine local dont l'église de Granéjols, qui a été rénovée depuis 17 ans grâce au dévouement passionné de bénévoles de notre village. Vous pourrez découvrir et faire découvrir plusieurs lieux remarquables durant l'été et en particulier l'église de Granéjols, notamment durant les vacances et lors des journées du patrimoine les 16 et 17 septembre prochain.

Bonnes vacances à tous ceux qui auront le plaisir de partir, et bon séjour sur place à tous les autres. Réservez le meilleur accueil aux vacanciers qui viendront découvrir Cahuzac.

Michel BONNET

Bulletin municipal de Cahuzac-sur-Vère
Dépôt légal : Juin 2023 - N° d'enregistrement : 433
Directeur de la publication : M. le maire
Secrétaire de rédaction : JF DUMONTIER
Commission de rédaction : M. BONNET, JF DUMONTIER
Emmanuelle GALLESIO et Karine BERTRAND.
Conception / Impression : Imprimerie RHODE - 81600 GAILLAC
Création et photos (hors crédit) : JF DUMONTIER
Photo couverture : JF DUMONTIER.



Contact Mairie

Vous pouvez joindre la mairie :

☎ Téléphone : 05 63 33 90 18

✉ Mail : mairie@cahuzac-sur-vere.fr

Vous pouvez aussi vous informer :

sur le site internet de la mairie

www.cahuzac-sur-vere.fr

ou sur la page Facebook

« Village de Cahuzac sur Vère »



INFOS MAIRIE

Extraits des délibérations du conseil

Si vous voulez consulter le compte-rendu complet de chaque délibération du Conseil Municipal, allez sur le site Internet de la commune à la rubrique « Municipalité ».

www.cahuzac-sur-vere.fr



SÉANCE DU 6 DÉCEMBRE 2022

PRÉSENTS : M. et Mmes Michel BONNET - Francis YECHE - Emmanuelle GALLESIO - Eric ARCHET - Alain CLERGUE - Jean-François DUMONTIER - Alain SYRYKH - Béatrice ALVES GIEUSSE - Grégory AUREL

REPRÉSENTÉS :

Nicole ASTOUL a donné procuration à Béatrice ALVES GIEUSSE
Karine BERTRAND a donné procuration à Emmanuelle GALLESIO
Sandra BALTIERI a donné procuration à Grégory AUREL
Patrice BES a donné procuration à Alain CLERGUE
Camille LORENZO DOMINGO a donné procuration à Francis YECHE
Delphine CALICIS a donné procuration à Michel BONNET

SECRÉTAIRE : Grégory AUREL

- Délibération création postes agents recenseurs.
- Délibération approbation de la révision libre des attributions de compensation selon la procédure dérogatoire.
- Convention mise en fourrière véhicules.
- Convention distribution carburants avec l'agglo.
- DM travaux en régie sanitaires ateliers.

SÉANCE DU 24 JANVIER 2023

PRÉSENTS : MM. et Mmes Michel BONNET - Francis YECHE - Alain CLERGUE - Emmanuelle GALLESIO - Sandra BALTIERI - Karine BERTRAND - Nicole ASTOUL - Béatrice ALVES GIEUSSE - Grégory AUREL - Eric ARCHET

REPRÉSENTÉS :

Camille LORENZO DOMINGO a donné procuration à Francis YECHE
Patrice BES a donné procuration à Karine BERTRAND
Jean-François DUMONTIER a donné procuration à Emmanuelle GALLESIO

ABSENTS : Alain SYRYKH - Delphine CALICIS

SECRÉTAIRE : Sandra BALTIERI

- Délibération modificative subvention jardins partagés.
- Délibération prix de vente des chemins.
- Délibération demande subvention appartement médiathèque avec plan de financement.

SÉANCE DU 28 FÉVRIER 2023

PRÉSENTS : MM. et Mmes Michel BONNET - Francis YECHE - Alain CLERGUE - Emmanuelle GALLESIO - Eric ARCHET - Jean-François DUMONTIER - Béatrice ALVES GIEUSSE - Nicole ASTOUL - Delphine CALICIS - Camille LORENZO DOMINGO

REPRÉSENTÉS :

Sandra BALTIERI a donné procuration à Emmanuelle GALLESIO
Karine BERTRAND a donné procuration à Michel BONNET

ABSENTS : Patrice BES - Alain SYRYKH - Grégory AUREL

SECRÉTAIRE : Camille LORENZO-DOMINGO

- Délibération ouverture de crédit au 1641 pour remboursement prêt relais de 665 000 €.
- Délibération passage à la M57 au 01.01.2024.
- Avenant convention de délégation de gestion avec le centre de gestion de la fonction publique.

SÉANCE DU 28 MARS 2023

PRÉSENTS : M. et Mmes Michel BONNET - Francis YECHE - Emmanuelle GALLESIO - Alain CLERGUE - Alain SYRYKH - Béatrice ALVES GIEUSSE - Grégory AUREL - Nicole ASTOUL - Karine BERTRAND - Camille LORENZO DOMINGO

REPRÉSENTÉS :

Eric ARCHET a donné procuration à Emmanuelle GALLESIO
Jean-François DUMONTIER a donné procuration à Alain CLERGUE
Patrice BES a donné procuration à Francis YECHE
Delphine CALICIS a donné procuration à Michel BONNET

ABSENTS : Sandra BALTIERI

SECRÉTAIRE : Camille LORENZO-DOMINGO

- Délibération vote du compte administratif et compte de gestion.
- Vote des taxes locales.
- Vote des subventions aux associations.
- Vote du budget primitif 2023.
- Délibération approuvant le régime des amortissements des immobilisations et la fongibilité des crédits.
- Location du poids public à la CUMA.

NAISSANCES

Rose DELMAS

MARIAGES

Alain MANDIRAC et Henriette ELLA

Sonagnon LOUGBEGNON et Gaëlle NINKEU

DÉCÈS

Jacques BREIL

James BARRAS

Marcel FOISSAC

Ginette BIESSE épouse PICARD

Jean-Marc BEC

Serge REGOURD

Abdellah ALAOUI

Francis AYNARD

Jean DAUZOU

Renée SERIEIS épouse JALLAT

Albert CAMEL

Agnès VIALA épouse LOREK

André BEC

Giselle REYNES

En application du R.G.P.D. (*Règlement Général sur la Protection des Données*) et des droits des personnes, nous ne sommes plus en mesure, désormais, d'indiquer sans autorisation les dates de naissance ou de décès.



URBANISME

PERMIS DE CONSTRUIRE • délivrés jusqu'au 22.05.2023

NOM ET PRÉNOM	LIEU	NATURE
EARL DE VERDUS	Verdus	Extension d'un bâtiment de stockage
FRENCH Michael	100 Chemin des Mérits	Création terrasse
SCI SOUFIANI	Roziès	Bâtiment artisanal
Commune de Cahuzac sur Vère	28 Route de Gaillac	Aménagement appartement
PARDOEN Didier	Impasse Camille de Roquefeuil	Maison individuelle + 2 logements et abri voiture

DÉCLARATIONS PRÉALABLES • délivrés jusqu'au 22.05.2023

NOM ET PRÉNOM	LIEU	NATURE
FENOUILLET Suzette	3 Rue de la vigne	Isolation façades extérieures
MOLINIE Gérard	3 Impasse du Duras	Création d'une cheminée
CALMETTES Nicole	12 Chemin de l'Escalfadou	Piscine
DELMAS Maurice	6 Rue de la Brèche	Pose d'une pompe à chaleur
MUMMERY Richard	2895 Route d'Albi	Construction terrasse
BAUDOUI Marc	1790 Route d'Arzac	Panneaux photovoltaïques
LONCKE Jean-Yves	17 Rue du Clos du Vallon	Piscine
SYRYKH Alain	1361 Route d'Arzac	Panneaux photovoltaïques
BESSON Léa	861 Route de Granéjols	Rénovation toiture et isolation par extérieur
AZAM-PRADEILLES Anne	3 Rue de la Brèche	Réfection toiture, modif 4 baies, création une baie et 2 fenêtres de toit
Les vignobles d'Adelaïde	Cinq Peyres	Panneaux photovoltaïques
GOMEZ Jacques	11 Rue de l'Escalfadou	Centrale photovoltaïque
ABET Chantal	Les Tuileries	Division parcellaire
PLAGEOLLES Myriam	135 Chemin de Durantou	Panneaux photovoltaïques
THOMASSEAU Julien	4 Rue du Clos du Vallon	Panneaux photovoltaïques
EDF ENR	185 Chemin de la Maladrerie	Générateur photovoltaïque
PIEDRA Pierre	1389 Route d'Arzac	Pergola
BONNET Lilian	11 Rue de l'église	Pompe à chaleur

TOUS MOBILISÉS FACE AUX RISQUES AVEC LE PCS › PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

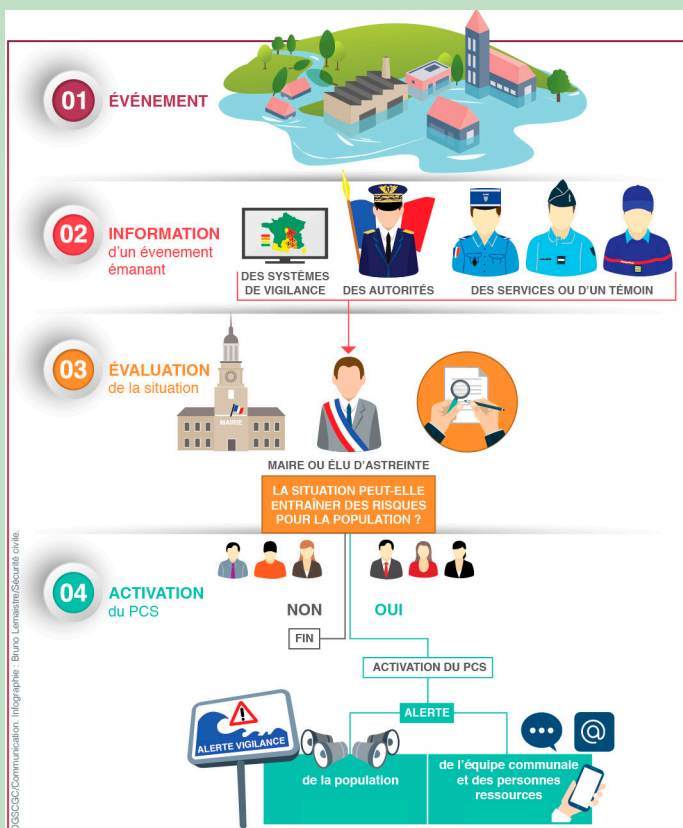
SECURITE CIVILE :

Avec la loi Matras du 25 novembre 2021, le champ des plans communaux de sauvegarde (PCS) s'élargit aux communes exposées à un risque naturel, comme les inondations, les séismes, les éruptions volcaniques... La désignation du Maire comme référent et l'obligation d'organiser un exercice pour tester le PCS au moins tous les cinq ans avec la population recréent une dynamique autour de cet outil.

Une refonte profonde du PCS permettant à la municipalité de s'organiser en cas de survenue d'un événement de sécurité civile.

Il prévoit entre autre :

- Les moyens d'alertes de la population
- Des annuaires de crises
- L'organisation opérationnelle face à chaque événement
- Les moyens matériels et humains de mise en œuvre de chaque plan
- La préparation du Centre d'Accueil et de Regroupement en cas d'évacuation
- L'armement du Poste de Commandement communal
- La mise en place du registre communal nominatif, permettant aux personnes vulnérables d'être identifiées
- Les définitions des rôles de chaque intervenants.



Ainsi l'ensemble des risques référencés sur la commune sont traités individuellement.

Quels sont ces risques ?

Inondation - Transport de matières dangereuses - Retrait et gonflement des argiles - météorologiques (canicule, grand froid et tempête) ainsi que le risque sanitaire. Nous avons aussi décidé de traiter le risque d'un incident nucléaire.

La commune de Cahuzac sur Vère vient de procéder à une importante mise à jour du **PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE** en collaboration avec un cabinet spécialisé (AUXILIUM TARN • site : www.auxilium81.com)

Parallèlement au Plan Communal de Sauvegarde, nous avons également préparé le Document d'Information Communal des Risques Majeurs (DICRIM). Ce document à destination des habitants de la commune vous permettra de connaître plus en détail les risques auxquels nous sommes exposés, les conduites à tenir pour chaque risque et l'organisation communale... Une présentation en séance publique ainsi qu'une distribution dans chaque foyer sera mise en œuvre.



PCS avec les pompiers en 1^{ère} ligne

Dans ces mises en œuvre du PCS, nos pompiers du village seront en 1^{ère} ligne.

Le commandement a été confié le 1^{er} mars 2023 au lieutenant David Delmas. Sa prise de fonction s'est déroulée le 21 avril sur la place de Cahuzac sur Vère en présence de Monsieur le sous-préfet Fabien CHOLLET et du colonel Jimmy GAUBERT.

L'adjoint au chef de centre sera l'adjudant Florent Martin.

Le nouveau responsable de notre caserne remplace le capitaine Mandirac parti en retraite après 40 ans et 7 mois de service au sein du corps des pompiers.

Le lieutenant David Delmas a 57 ans, il est né à Albi. Après avoir fait le service militaire en janvier 1988, à l'âge de 22 ans, il rentre aux pompiers de Cahuzac sur Vère. Après 13 ans comme agriculteur au côté de son père, il est embauché en tant que technicien dans la société INFACO. Le lieutenant est père de 2 enfants et s'adonne en plus des pompiers à ses passions pour le foot et la pêche. La commune, l'ensemble du conseil municipal et tous les habitants souhaitent une belle carrière

au lieutenant Delmas dans sa vocation pour le bien de tous.



Le lieutenant David DELMAS
Lors des cérémonies du 8 mai dernier

FOCUS SUR LA RESTAURATION DE L'ÉGLISE DE GRANÉJOULS

ET DES 17 ANS DE RÉHABILITATION ET D'ANIMATION PAR L'ASSOCIATION "AU FIL DU TEMPS"

UNE HISTOIRE DE PLUS DE 1000 ANS

Nous avons la chance d'avoir à Cahuzac sur Vère une association de passionnés « AU FIL DU TEMPS » qui travaille depuis plus de 17 ans à la restauration de l'église du hameau de GRANEJOULS.

Le président, Yves Deleu, est un historien plus qu'amateur et passionné. Le travail qu'il a été effectué avec les nombreux bénévoles, durant toutes ces années, est un travail d'une qualité exceptionnelle qui mérite d'être découvert par les Cahuzacois, leurs amis, familles et touristes de passage.

C'est un chantier de recherche et de restauration reconnu par les historiens et conservateurs départementaux et régionaux professionnels.

Maçons, peintres, menuisiers, sculpteurs amateurs, ont par passion donné de leur temps pour conserver cet édifice remarquable.

Cela permet de présenter maintenant une église romane rénovée de fond en comble et révélant de façon très didactique et pédagogique, les différentes périodes de sa vie et de son histoire.

L'église est complétée d'un petit musée, lui aussi exceptionnel et qui vaut vraiment le coup d'œil où l'on peut découvrir que l'histoire de GRANEJOULS remonte à plus d'un millier d'années.

Bien sûr c'est difficile de se rendre compte qu'ici était édifée une villa gallo-romaine très importante, la monnaie avec l'effigie de Caligula, que l'on peut découvrir dans le petit musée est la preuve que sur

ces terres de Cahuzac les romains avaient édifié, vécu et développé la région.

Certes, d'autres sites existent dans la région, mais celui-ci, de par son histoire, est exceptionnel. Autour de Cahuzac on peut découvrir des éléments de patrimoine remarquables, notamment durant les vacances d'été. Plusieurs châteaux et bastides accessibles au public, le sentier des lavoirs et les vignobles sont des éléments qui font de notre terre un paysage exceptionnel à la qualité préservée.

La commune de Cahuzac tenait à rendre hommage à cette association et à ces bénévoles investis qui ont œuvré durant ces 17 dernières années

Yves Deleu, se tient à votre disposition pour une visite de groupe ou privé. Le président est aussi l'auteur de plusieurs ouvrages sur l'histoire de Cahuzac sur Vère, dont les ventes servent notamment à financer les travaux de restauration. (En vente chez les commerçants locaux). L'association « Cahuzac au fil du temps » cherche aussi des bénévoles passionnés pour assurer la relève et pérenniser cette belle aventure.

Vous pourrez aussi découvrir le site durant la prochaine journée du patrimoine le dimanche 17 septembre prochain.

Contact : Yves Deleu

06 31 16 96 73 - Mail : yves.deleu@orange.fr



ASSOCIATION « CAHUZAC AU FIL DU TEMPS »

RESTAURATION DE L'ÉGLISE ST JEAN BAPTISTE DE GRANEJOULS

« Chronologie d'une histoire de plus de 2000 ans » Essai de datation, repères

Cette église menaçait ruine et les archives écrites se taisaient sur la naissance de ce lieu « Granejoul » :

Au IX^{ème} siècle (époque carolingienne) on trouvait Granoialo.

* **Etymologie : Préfixe** : Grannos. C'était l'épithète de l'Apollon gaulois « Belenos » ou Belenus latinisé. Bélénos c'est le dieu de la médecine qui protégeait les eaux curatives des rivières. Son épouse s'appelait Vera, lequel au fil des siècles évoluera pour donner Vère... (ses eaux étaient alors réputées pour soigner les maladies de peau et des yeux).

Suffixe : IALO d'origine celte et qui signifie espace découvert, clairière.

Pour revenir à l'histoire et à notre histoire, il a donc fallu se passer de documents écrits, puisqu'à ce jour pas de texte vieux de deux mille ans à nous mettre sous la dent. !!!!!!!!!!!!!!! C'est grâce à l'archéologie que nous avons pu retrouver le fil...

En effet des fouilles et sondages effectués sur les lieux au cours des 18 et 19^{ème}.

En effet des fouilles et sondages effectués sur les lieux au cours des 18 et 19^{ème} siècle ont permis lors du creusement de la voie ferrée Toulouse-Leixos le 10 avril 1863 de mettre au jour une villa gallo-romaine avec ses mosaïques (le musée de l'église possède une copie des originaux).

Parmi les objets découverts nous avons eu la chance de trouver des documents monétaires en bronze (Musée St Raymond à Toulouse) qui nous ont permis de dater les lieux. En voici une courte description, car les monnaies racontent l'histoire :

* **Caligula** qui règne de 37 à 41 ap. JC de son nom de famille « CAÏUS Caesar » (voir la monnaie). L'histoire a retenu seulement son sobriquet, car élevé dans l'armée il portait les caligules de rigueur dans les légions. Caligula sur lequel l'on a beaucoup écrit était le fils cadet de Germanicus. Il sera assassiné par ses gardes prétoriens le 24 janvier 41 ap. JC.

Troisième Empereur Romain après Auguste et Tibère

* **Postume** qui règne de 259 à 268 ap. JC Empereur, Usurpateur et soldat de grande valeur et mérite nommé par Valérien chef de toutes armées du Rhin pour faire face aux envahisseurs venus de l'Est : Wisigoths, Huns, Alamans, Vandales, Alains. En moins de 10 ans, il rétablit l'autorité romaine en Germanie, Gaule, Espagne Il meurt assassiné sous les coups de l'un de ses proches lors du siège de Mayence sous le règne de Gallien.

* **Bas-Empire romain** : Honorius, Théodose, Valentinien, jusque 455 ap. JC. C'est en cette période que Constantin transfère sa capitale à Byzance (Constantinople) 330 ap. JC.

C'est en ces temps de grandes invasions que sera détruite la villa Gallo-Romaine de Granejoul (construite sur plus de 200 hectares et où sera établi une petite église.)

* **Au cours du VII^{ème} siècle**, Granoialo fait partie des territoires de l'Evêque de Cahors St Didier.

* **Au cours du IX^{ème} siècle, construction des premières églises rurales.** Elles sont orientées EST, proches d'une ancienne nécropole et de deux sources antiques, c'est le cas de notre église.

* **1259 et 1268** : enquêtes du Sénéchal de Toulouse et du Juge d'Albigeois. En 1328 décès d'Adhémar de Lantagnac en son château de Fonclamouse, inhumé à Montels.

* **Juillet 1536 et 1614** : travaux et réparations (création du deuxième décor peint). En 1642 elle apparaît sur les cartes de Tavernier.

* **19^{ème} siècle** : au cours de la première partie, mise en place sur l'ensemble de l'église du décor actuel de facture néoclassique.



▶ SCANNEZ MOI
VISITE VIRTUELLE
DE L'ÉGLISE DE GRANEJOULS



LES PROJETS DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Voici le bilan des actions menées en fin d'année 2022 et début 2023 pour les enfants du conseil municipal enfants.



- Bilan très positif pour la tombola du Téléthon organisée par le CME, puisqu'elle a rapporté à elle seule plus de 800 euros.

L'association des petits Cahus a reversé au total grâce aux dons et aux différentes animations proposées par les associations du village, la somme de 2918 € à la coordination Tarn nord de l'AFM téléthon.

- Le 19 décembre 2022, le Conseil municipal des enfants de Cahuzac sur Vère était en visite à la société Infaco. Les petits élus étaient très curieux de découvrir la fabrication du sécateur électrique, les locaux et le fonctionnement de l'entreprise. C'est chose faite ! Ils sont repartis ravis d'en avoir appris davantage sur cette entreprise «qu'ils ne connaissaient que de la route».



La municipalité remercie grandement Davy Delmas d'avoir pris le temps de leur faire cette visite guidée très intéressante pour eux et de leur avoir offert le petit sac d'objets pubs de la société.

- Le 6 janvier 2023, première prise de parole en public, un peu stressante, pour les petits conseillers, lors de la soirée des vœux du maire. Ils ont pu se présenter et s'exprimer sur leurs expériences au sein du conseil municipal des enfants.



- Le 21 avril, ils étaient ravis de participer de façon officielle, à la cérémonie de prise de commandement de la caserne par Delmas David.

- Le samedi 29 avril, une Journée studieuse pour les enfants. Ils ont en effet profité d'une

formation aux premiers secours dispensée par Mr Carivenc Julien d'Auxilium.



Nous le remercions grandement d'avoir consacré cette journée à nos jeunes. Ces derniers, très investis dans ces apprentissages, sont repartis ravis et munis de leurs attestations de sensibilisation aux gestes qui sauvent. Bravo les enfants.



• Le 8 mai, 4 d'entre eux étaient présents pour lire le message de l'association des anciens combattants (UFAC).



• Le 13 mai, ils ont assisté à l'inauguration de la Maison Astrolabe. Ils ont pu à cette occasion prendre des photos et échanger

quelques mots avec Madame la Ministre déléguée Agnès Firmin Le Bodo.



• Le 14 juin Les enfants ont participé à leur 2ème journée de la jeunesse organisée par l'association des maires du Tarn en collaboration avec le conseil départemental à Puygouzon. Au programme de cette journée : La transition Écologique, avec la remise des trophées de l'engagement local aux cmj candidats et 3 ateliers intergénérationnels animés par le Cpie sur le thème : mon Tarn durable en 2035. L'après-midi s'est clôturée par un goûter offert aux enfants.



Des raisons techniques et une mauvaise météo nous ont obligé à reporter la journée citoyenne prévue le dimanche 14 mai à la rentrée de septembre.

Les prochaines échéances pour les conseillers :

- 1^{er} juillet sortie au parc Walygator.
- Septembre : journée citoyenne et élection du futur conseil.

RETOUR EN IMAGES

SUR CE SEMESTRE ÉCOULÉ

LA MAISON ASTROLABE INAUGURÉE PAR LA MINISTRE

Le samedi 13 mai 2023, Delphine CALICIS, présidente de La Maison Astrolabe et Théo COMBES, président de la CPTS du Grand Gaillacois, Michel BONNET, maire de Cahuzac-sur-Vère et Jean-Jacques AYRAL, président des Œuvres du Père Colombier inaugurent la maison de vie « La Maison Astrolabe » à Cahuzac-sur-Vère (Tarn) en présence d'Agnès FIRMIN LE BODO, Ministre déléguée chargée de l'Organisation territoriale et des Professions de santé auprès du Ministre de la Santé et de la Prévention et des nombreux représentants institutionnels.



LES JARDINS DE CAHUZAC

Les jardins font le plein de jardiniers, d'adhérents, d'enfants de l'Alaé, de familles toutes et tous passionnés par le jardinage qui ensemble font revivre ce côté des berges de la Vère.



LES 1 AN DU BAR LE CAHU !

Le bar du village est bien plus qu'un simple lieu de rencontre, c'est un véritable pilier de notre communauté. Depuis son ouverture, il est devenu un lieu de convivialité et de partage.

Nous tenons à féliciter chaleureusement Laura, la propriétaire du bar Le Cahu, pour cette première année réussie. Elle a su créer une atmosphère accueillante et proposer plusieurs événements qui ont su rassembler, dynamiser notre village et ainsi renforcer les liens sociaux. Ensemble, continuons à nous rencontrer, à nous divertir et à faire de Cahuzac sur Vère, un endroit où il fait bon vivre.

Il est important aussi de continuer à soutenir nos commerces locaux, car ils jouent un rôle

majeur dans le développement et la prospérité de notre village.



LE BILAN DU RECENSEMENT DE LA POPULATION 2023



Notre commune a effectué le recensement de sa population du 29/01 au 18/02/2023. L'ensemble des recenseurs a arpenté la commune dans le but d'obtenir le plus grand nombre de réponses.

Les élus et nos secrétaires de Mairie se sont également mobilisés pour contacter les retardataires ainsi que ceux qui, momentanément, ne se trouvaient pas sur place.

Comme déjà évoqué, le recensement de la population est un moment important. Le nombre d'habitants obtenu est pris en compte pour le calcul des dotations de l'État et sa progression est souvent perçue comme

un élément révélateur du dynamisme et de la santé d'une commune. Raison pour laquelle, le travail et la mobilisation de tous les acteurs sont déterminants. Nous vous remercions pour l'accueil que vous avez réservé à cette démarche.

Bien que les résultats officiels de ce recensement ne seront connus qu'en 2025, nous pouvons néanmoins vous annoncer, dès à présent, que notre village continue sa progression en terme de nombre d'habitants. Cette progression, maîtrisée, contribue au maintien de nos effectifs scolaires et demeure un soutien à l'ensemble de la vie économique, sociale et associative de notre village.

À QUOI SERT LE RECENSEMENT ?



C'EST GRÂCE AUX DONNÉES COLLECTÉES QUE L'ON PEUT CONCEVOIR ET RÉALISER LES PETITS ET LES GRANDS PROJETS QUI VOUS CONCERNENT

→ POUR L'ÉTAT



→ Définir les politiques publiques nationales

→ POUR LES COMMUNES



→ € Établir la contribution de l'État au budget des communes

→ Décider des équipements collectifs et des programmes de rénovation

→ Définir le nombre d'élus au conseil municipal

→ POUR LES ENTREPRISES ET LES ASSOCIATIONS



→ Ouvrir de nouveaux commerces
Construire des nouveaux logements



Pour l'ensemble de la population

PROGRAMME DES MANIFESTATIONS DU SEMESTRE

FÊTES DE CAHUZAC SUR VÈRE 7 - 8 - 9 JUILLET

 <p>CAHUZAC SUR VÈRE en Fête VIDE GRENIER CONCERTS REPAS PÉTANQUE Juillet 2023 VENDREDI 7 / SAMEDI 8 / DIMANCHE 9 SUIVEZ LES FESTIVITÉS SUR </p>	<p>VENDREDI 7 Juillet 2023</p> <p>20H00 "LABAND'À BEN" Banda Festive ! Place du Mercadial</p> <p>ASSIETTES DE TAPAS! MOULES & POMMES DE TERRE À LA BRAISE Place du Mercadial SANS RÉSERVATION</p> <p>23H00 "THE MIMOZAS" une Mayo Variété Rock Festive Maison</p> <p>COMITÉ DES FÊTES CAHUZACOIS</p>	<p>SAMEDI 8</p> <p>14H CONCOURS DE PÉTANQUE en Doublette INSCRIPTIONS PLACE DU MERCADIAL</p> <p>REPAS 20h FIDEUA + Apéro & Dessert 17€ - SANS RÉSERVATION</p> <p>21H30 ORCHESTRE SÉBASTIEN CASTAGNÉ Musette & Variétés</p>	<p>DIMANCHE 9</p> <p>8H - 18H VIDE GRENIER Toute la Journée INSCRIPTIONS AU 07 80 18 91 03 OU 07 80 18 91 04</p> <p>DÉJEUNER 8h30 AUX TRIPOUS Place du Mercadial 10€ - SANS RÉSERVATION</p> <p>19H30 "GRATT' DE LA PATT" 10€ - SANS RÉSERVATION</p> <p>REPAS Aligot Saucisse 10€ - SANS RÉSERVATION</p> <p>22H SOIRÉE ANIMÉE PAR "DJ PARADOXE" 23h FEUD'ARTIFICE</p>
--	---	---	---

- PLACE DU MERCADIAL -

Soirées dansantes et repas • Vide-grenier • Feu d'artifice

FESTIMAGES

13 JUILLET AU 9 SEPTEMBRE

Fest'Images 5ÈME ÉDITION

LE TOUR DU MONDE EN 80 JOURS



Pour cette 5ème édition de l'Expo-balade, faites le tour du monde en faisant le tour du village, un moment d'évasion garanti !

Participez à notre Expo-photos 2023 !

Cette expo « LE TOUR DU MONDE EN 80 JOURS » c'est 30 images dans les rues de Cahuzac cet été, durant 80 jours. C'est aussi une expo créée à partir de VOS photos, VOS souvenirs, c'est l'âme même de notre festival, alors envoyez-nous vos plus belles photos de voyages : d'ici, d'ailleurs, du monde entier...

Envoyer vos fichiers en JPEG, de bonne qualité par mail à dumontierjf@gmail.com ou au 06.26.47.83.28 (avec vos coordonnées). Nous nous ferons un plaisir de vous recontacter. Merci pour votre participation. À bientôt !

Suivez notre actualité sur notre page Facebook : Festimages81

FESTICINÉ

15 & 23 JUILLET - 2, 20 & 26 AOÛT

Fest' Ciné

CINÉMA SOUS LES ÉTOILES

- 🕒 Début de la séance 20h45-21h (à la nuit tombée)
- 📍 Place de l'église Cahuzac sur Vère
- 💶 5 Euros la place (tarifs réduits pour les -14 ans, étudiants, chômeurs*)
- 🪑 Venez avec votre chaise !

 SAMEDI 15 JUILLET LES PETITES VICTOIRES	 DIMANCHE 23 JUILLET THE FABELMANS	 MERCREDI 2 AOÛT LES 3 MOUSQUETAIRES	 DIMANCHE 20 AOÛT INDIANA JONES ET LE CADRAN DE LA DESTINÉE
---	--	--	---

SAMEDI 26 AOÛT GRANDE SOIRÉE ANNIVERSAIRE
Venez fêter avec nous les 5 ans de l'association dans une ambiance guinguette à la cave CAVUZAC !

CINEMA - EXPO - MUSIQUE
FOODTRUCKS & FESTIBAR
Projection du film : HUGO CABRET

SÉANCE DE CINÉMA EN PLEIN-AIR EN PARTENARIAT AVEC :

PROGRAMME DES MANIFESTATIONS DU SEMESTRE

MARCHÉS GOURMANDS
26 JUILLET et 23 AOÛT

Cahuzac sur Vère

**MARCHE
GOURMAND**

**MERCREDI 26 JUILLET
MERCREDI 23 AOÛT**
De 18h à 23h



FORUM DES ASSOCIATIONS
SAMEDI 9 SEPTEMBRE 2023
JEUX INTER-ASSOS l'après-midi

Forum des Associations



Stade de Foot

SAMEDI 9 SEPTEMBRE 2023

De 9h à 13h00



**Nouveauté
jeux
inter associations
14h-18h**

**12 h 00
Verre de l'amitié
offert par la Mairie**



**Animations pour
les enfants toute la
matinée....
Château Gonflable**



Commémoration

VENDREDI 14 JUILLET



RENDEZ-VOUS 11H00 PLACE DE HAUTPOUL

UN APÉRITIF SERA OFFERT PAR LA MAIRIE APRÈS LA CÉRÉMONIE

FÊTE NATIONALE

14 JUILLET

PLACE HAUTPOUL à 11h

Un apéritif sera offert par la Mairie
après la cérémonie.

La médiathèque de Cahuzac
est heureuse de vous annoncer le retour de



VENDREDI 22 SEPTEMBRE à 20h30 à la salle des fêtes

Renart le goupil, le plus rusé, le plus malin, le plus félon, nous entraîne d'aventures en aventures pour le plus grand malheur de tous et surtout de son cher compère Isengrin le loup !

Dupera-t-il la mésange ?

Trompera-t-il Tiècelin le corbeau ?

Volera-t-il les jambons d'Isengrin ?

Séduira-t-il la louve ?

Dans le roman de Renart les animaux miment les hommes, dans son roman de Renart, Philippe Imbert mime les animaux. En conservant en ancien français, expressions, tournures de phrases et vocabulaire, il nous transporte en plein Moyen-âge et garde toute la saveur de cette œuvre, fruit d'une écriture collective des XIIe et XIIIe siècles.

Tout public - durée 1 heure.

Avec la participation de la Médiathèque Départementale d'Albi
et de la Mairie de Cahuzac-sur-Vère

PROGRAMME DES MANIFESTATIONS DU SEMESTRE

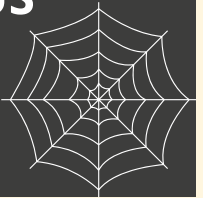
CAVUZAC 25 ET 26 AOÛT

(A suivre sous réserve)

Une exposition artistique, un concert de jazz et Festimages présentera son week-end de clôture du festival, le week-end du 25 / 26 août.



HALOWEEN DES PETITS CAHUS MARDI 31 OCTOBRE



TÉLÉTHON DU 1^{ER} AU 3 DÉCEMBRE

Téléthon

MARCHÉ DE NOËL DIMANCHE 10 DÉCEMBRE

LE TRANSPORT SCOLAIRE, C'EST GRATUIT SI TU T'INSCRIS !

Dès la rentrée 2023, les transports scolaires sont gratuits pour les enfants de la commune, si vous les inscrivez au plus tard le 31 juillet 2023 !

En effet, à compter de la rentrée 2023/2024, la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet instaure la gratuité pour tous les ayants droits aux services scolaires afin d'assurer à tous les enfants du territoire un accès aux transports scolaires sans discrimination de revenus.

Pour profiter de cette gratuité, les familles doivent s'inscrire sur le site de la Federteep du 20/06 au 31/07 sur le site : federteep.org/inscription

Pour toute inscription reçue après le 31 Juillet, des frais d'inscription tardive de 25€ seront appliqués.

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION GAILLAC • GRAULHET

RENTÉE 2023-2024

À l'agglomération

LE TRANSPORT SCOLAIRE C'EST GRATUIT*

si tu t'inscris!
avant le 31/07

Inscription obligatoire
DU 20/06 AU 31/07
federteep.org/inscription

Gaillac-Graulhet
AGGLOMÉRATION
entre vignoble et bassées

www.gaillac-graulhet.fr

*La gratuité concerne les enfants éligibles au transport scolaire et sous réserve d'une inscription effectuée au plus tard le 31/07/23.
Pour toute inscription reçue après le 31 Juillet, des frais d'inscription tardive de 25€ seront appliqués.